



50 ans
Maîtrise
en fiscalité
Depuis 1973

UDS
École
de gestion

CFEP Chaire en
fiscalité et en
finances publiques
20 ans de recherche 

20 ans de recherche à la CFFP
et 50 ans d'enseignement de la maîtrise en fiscalité

15 juin 2023





Table des matières

Nos partenaires PLATINE	4-5
Grande campagne UdS – Soutien à l’innovation pédagogique en fiscalité	6
Programme – 20 ans de recherche à la CFFP et 50 ans d’enseignement de la maîtrise en fiscalité	7
Historique – Maîtrise en fiscalité et Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques	8-10
Mots de la Vice-rectrice aux études et aux relations internationales et du Doyen de l’École de gestion	12
Mots de la Directrice du programme de Maîtrise en fiscalité et du Titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques	13
Mots de nos partenaires PLATINE	14-15
Témoignages.	16-19
Nos partenaires OR.	20-23
Nos partenaires ARGENT	24-27
Merci à toutes les personnes conférencières.	28
Merci à nos partenaires	29
Nos programmes de formation en fiscalité	30



Cultivez votre expertise

apff association de
planification fiscale
et financière

apff.org



FONDATION CANADIENNE
DE FISCALITÉ
CANADIAN
TAX FOUNDATION

MAÎTRE À PENSER
EN FISCALITÉ

TaxFind : Plus que de simples données, une véritable analyse

TaxFind est la base de données en ligne de la Fondation canadienne de fiscalité à la fois à jour et historique. Le contenu dans TaxFind remonte à 1947 et comprend près de 18 000 textes dont les articles de la célèbre Revue fiscale canadienne et les bulletins de la Fondation, les rapports des conférences annuelles, régionales et spéciales de la Fondation et certains des plus importants livres publiés par la Fondation.



Maximisez les solutions fiscales tout en réduisant votre temps de recherche

TaxFind

Pour plus d'informations ou pour vous abonner,
visitez notre site internet à l'adresse www.fcf-ctf.ca ou contactez-nous en nous
écrivant à TaxFind@ctf.ca

J'appuie l'innovation pédagogique en fiscalité.

Donner à l'École de
gestion, c'est choisir
de changer l'avenir.



UDonS.ca

UDS

Université de
Sherbrooke

Programme

20 ans de recherche à la CFFP et 50 ans d'enseignement de la maîtrise en fiscalité

12 h 30 Accueil des participants

13 h 00 Mots d'ouverture

Regards croisés sur les finances publiques et les politiques publiques d'aujourd'hui et pour demain

Quels défis de finances publiques doit-on garder en tête aujourd'hui? Comment y faire face ou à l'aide de quels outils? Après une présentation sur la soutenabilité budgétaire à long terme qui mettra de l'avant certains de ces défis, quatre panels jetteront un regard plus précis sur des aspects particuliers ou analyseront des politiques publiques qui peuvent servir d'exemple ou qu'il faudrait mettre de l'avant. Seront alors abordés les thèmes suivants : transferts fédéraux, marché du travail et productivité, rôle des politiques publiques et rôle de la fiscalité.

Mot de Eric Girard, ministre des Finances du Québec

Interventions de Madame Pauline Marois (capsules vidéo)

15 h 45 Pause santé

16 h 00 50 ans de pratique de la fiscalité

En 50 ans, la pratique de la fiscalité a nécessairement évolué. Des échanges et discussions thématiques offriront un regard croisé sur cette pratique; il sera notamment question de l'évolution des litiges fiscaux, d'administration fiscale, de la fiscalité corporative, de planifications successorales, des véhicules d'épargne et bien évidemment des réformes fiscales tant celles passées qu'à venir.

17 h 30 Hommages et allocutions d'honneur

18 h 00 Cocktail dinatoire Retrouvailles

HISTORIQUE : 20 ans de recherche à la CFFP et 50 ans d'enseignement de la maîtrise en fiscalité

C'est avec une grande fierté que l'École de gestion souligne le 50^e anniversaire de la fondation du programme de maîtrise en fiscalité (M. Fisc) et le 20^e anniversaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

1970

La naissance du premier programme de 2^e cycle spécialisé en fiscalité au Canada

L'histoire commence en 1970. Monsieur Léo Provencher, comptable agréé chez Raymond Chabot Marin Paré et auparavant professeur à la Faculté d'administration, constate le grand besoin de formation avancée en fiscalité pour les professionnels en exercice; besoin d'autant plus pressant dû à l'arrivée imminente de la nouvelle Loi de l'impôt sur le revenu qui doit entrer en vigueur en 1972. Il soumet au doyen de la Faculté d'administration un mémoire qui conclut à la nécessité d'offrir une formation universitaire multidisciplinaire spécialisée en fiscalité, formation qui n'existe nulle part au Canada à ce moment. À cette époque, le Canada compte très peu de fiscalistes et les programmes traditionnels des universités canadiennes ne permettent pas de former des professionnels ayant pu acquérir, à leur sortie de l'université, un éventail de connaissances et compétences pour aborder le domaine de la fiscalité sous tous ses angles. Les spécialistes en fiscalité (juristes, comptables, économistes, etc.) le sont devenus grâce à plusieurs années d'expérience pratique dans le domaine.

1971

Pour créer un programme multidisciplinaire, conçu par des professionnels du milieu et axé sur la pratique, un comité de direction du programme de maîtrise en fiscalité est créé le 13 décembre 1971. Il est composé du doyen de la Faculté d'administration, de professeurs issus du département d'économie et des facultés d'administration et de droit. Se joignent à ce comité, des avocats, des comptables agréés, ainsi que des représentants du gouvernement du Québec. Ces visionnaires sont les fondateurs de la maîtrise en fiscalité menant au grade de M. Fisc., reconnu comme étant un gage de qualité d'enseignement de pointe et de formation pratique spécialisée inégalée.

1973

Grâce à la collaboration des gens issus de ces divers milieux, le programme de maîtrise accueille en septembre 1973 sa première cohorte à temps plein de 13 étudiants.

1993

Une formation offerte au Campus de Longueuil

En 1993, vingt ans après l'accueil de la première cohorte à Sherbrooke, le programme se déploie au Campus de Longueuil et une offre de formation à temps partiel débute. Constatant le besoin des étudiants de la région métropolitaine d'obtenir une formation spécialisée en fiscalité sur douze mois, le programme accueille sa première cohorte à temps plein à l'automne 2017.

2003

La création de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP)

La première chaire de recherche dédiée à la fiscalité et aux finances publiques est créée en 2003 grâce au soutien financier du ministère des Finances du Québec, la CFFP. À compter de cette date, la CFFP a bâti une équipe compétente et a su susciter des collaborations fructueuses. Le rythme et la diversité de ses publications jumelées à des initiatives en matière de transfert de connaissances ont contribué à faire de la CFFP une référence pour l'analyse et la vulgarisation des enjeux socioéconomiques touchant la politique fiscale et les finances publiques.

Depuis sa création, ce sont plus de 225 personnes qui ont contribué, chacune à leur manière, aux réalisations de la CFFP. Ces dernières visent à éclairer la prise de décision et le débat public. Certaines publications annuelles ont également émergé de ces travaux, par exemple, le Bilan de la fiscalité au Québec, le Panorama sur les finances publiques ou encore l'Inventaire des mesures écofiscales.

La CFFP s'est aussi donné l'objectif de rendre plus accessible l'information pour le public en développant divers outils. On ne peut passer sous silence le grand succès du Guide des mesures fiscales, outil né grâce à la collaboration de professeurs et d'étudiants. La CFFP a su se tailler une place dans le débat public sur des sujets de finances publiques, de fiscalité québécoise, canadienne et internationale.

Son équipe diversifiée et les nombreuses collaborations permettent de couvrir une multitude de sujets sous des perspectives originales apportant assurément une valeur ajoutée. De plus, la CFFP favorise le développement de la relève en recherche par l'implication de plusieurs étudiants dans ses projets chaque année.

Si vingt années de recherche à la CFFP sont passées depuis sa création, son équipe a des idées et des projets pour plusieurs années à venir.

2004

L'innovation au cœur du développement des programmes en fiscalité

Une grande réforme du programme est mise en œuvre à l'automne 2004 ayant comme objectif d'implanter une nouvelle méthode pédagogique, l'apprentissage par mandats. Cette méthode consiste à placer les étudiants dans des simulations de situations professionnelles réelles afin qu'ils intègrent la matière et les compétences professionnelles nécessaires. Encore aujourd'hui, l'approche par mandat est au cœur du programme.

2012

En 2012, l'Université de Sherbrooke inaugure le premier Département de fiscalité dans une université canadienne. Le département de fiscalité compte également sur une équipe dynamique de chargés de cours, issue de la pratique, qui vient généreusement partager son expertise exceptionnelle et unique.

2016

En 2016, un fond d'innovation pédagogique est obtenu pour déployer un nouveau cheminement en formation à distance. Ce nouveau cheminement applique une formule pédagogique qui repose sur l'autoapprentissage de l'étudiant, appuyé par des séances de classe virtuelle. Cette offre de formation permet aux personnes habitant dans toutes les régions du Québec de bénéficier de l'enseignement reconnu du département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke. La pandémie accélère le développement des cours et à l'automne 2021, le programme est officiellement lancé.

2017

En septembre 2017, le département de fiscalité met sur pied une concentration spécialisée en fiscalité au baccalauréat en administration des affaires unique au Québec et un microprogramme de deuxième cycle en taxes à la consommation.

2023

Récemment, l'équipe du programme de maîtrise en fiscalité composée de plusieurs professeurs et d'une chargée de cours a reçu le Prix Grande Distinction en enseignement universitaire - volet équipe remis par l'Université de Sherbrooke.

Après cinquante ans de formation de professionnels en fiscalité, le programme de maîtrise en fiscalité ne cesse ainsi d'évoluer afin de répondre aux demandes croissantes du marché. La notoriété de ce programme de formation spécialisée en fiscalité n'est plus à faire et dépasse maintenant les frontières du Québec, et ce, en raison de l'innovation constante de la formule pédagogique et de l'implication et de la renommée des professeur(e)s et chargé(e)s de cours depuis 1973.

**Célébrons ensemble ces 50 ans d'enseignement de la maîtrise en fiscalité
et ces 20 ans de recherche à la CFFP.**





Mot de la vice-rectrice aux études et aux relations internationales

50 ans à se renouveler

Le 50^e anniversaire d'un programme d'études mérite d'être souligné dignement. Un programme qui a su se renouveler pendant ces 50 années et qui se distingue toujours par son modèle d'apprentissage, sa multidisciplinarité et son orientation pratique, ça mérite d'être salué, félicité et célébré!

Bon 50^e anniversaire à la maîtrise en fiscalité! Et félicitations à toutes les personnes enseignantes ainsi qu'à l'équipe administrative et de soutien qui font que ce programme a une si belle réputation auprès de la fonction publique et des cabinets de conseils en fiscalité.

C'est grâce à vous, à votre dynamisme, à votre engagement auprès des étudiantes et étudiants, aux efforts que vous faites pour bonifier leur expérience, pour demeurer à la fine pointe de l'actualité fiscale, légale et réglementaire et pour améliorer sans cesse le contenu de vos cours et vos méthodes pédagogiques que la maîtrise en fiscalité a une si belle renommée.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la maîtrise en fiscalité depuis 50 ans!

– **Christine Hudon**

Mot du doyen de l'École de gestion

Un fleuron de l'École de gestion

C'est avec une immense fierté que nous soulignons cette année un double anniversaire à l'École de gestion : le 50^e du programme de Maîtrise en fiscalité et le 20^e de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP).

Le programme de Maîtrise en fiscalité est non seulement un fleuron de l'École de gestion, il est reconnu comme le leader au Canada pour la formation en fiscalité. Depuis un demi-siècle, il a formé des centaines de professionnels de la fiscalité qui ont fait carrière dans la fonction publique, dans les cabinets comptables ou juridiques et dans l'entreprise privée, exerçant ainsi une influence positive et un apport essentiel à notre société. De plus, l'équipe enseignante n'a cessé de renouveler le contenu du programme et les méthodes pédagogiques, de sorte qu'il est encore aujourd'hui un programme innovant, stimulant et à la fine pointe des connaissances dans le domaine.

Quant à la CFFP, elle a acquis au fil des années une réputation et une crédibilité incontestables sur les enjeux de finances publiques. Elle fait évoluer la recherche, elle permet aux décideurs de s'appuyer sur ses analyses objectives et factuelles, et fait rayonner l'École de gestion et l'Université de Sherbrooke partout au Canada.

Merci et bravo à toute l'équipe enseignante de la Maîtrise en fiscalité, et à l'équipe de recherche de la CFFP!

– **Jean Roy**, Ph.D.



Mot de la directrice du programme de Maîtrise en fiscalité

Quelle réalisation!

Nous soulignons déjà la cinquantième promotion de diplômé(e)s de notre programme. Il y a 50 ans, la maîtrise a été créée afin de répondre à des besoins de formation avancée en fiscalité. Cinquante ans plus tard, la pertinence du programme ne se dément pas et la motivation des créateurs de la maîtrise est toujours présente chez l'ensemble des intervenants dans le programme. Cette réalisation n'aura pu voir le jour sans l'appui et la participation, des diplômé(e)s, des employeurs et, bien sûr, des nombreuses personnes chargées de cours qui interviennent année après année dans notre programme. Nous tenons à les remercier! Leur engagement renouvelé permet à nos étudiant(e)s de développer leur expertise, d'analyser des situations complexes, d'exercer leur jugement professionnel, et ce, dans un domaine en constant changement. Aujourd'hui, c'est près de 2 800 étudiants qui nous ont fait confiance pour développer leurs compétences et leurs connaissances faisant de notre programme la référence en fiscalité au Québec.

Encore une fois, merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette belle réalisation!

– **Luce Samoisette**, LL.M., M. Fisc., DDN, LL.B.



Mot du titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques

Une référence incontournable

Depuis 2003, la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke (CFFP) a la mission de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques. Luc Godbout en est le titulaire depuis 2015, après le départ à la retraite du premier titulaire, Gilles Larin.

La CFFP compte aujourd'hui sur une équipe de recherche solide et diversifiée, de personnes étudiantes et de partenaires qui tous ensemble, permettent de mener à terme ses projets de recherche d'envergure. Depuis sa création, la CFFP compte plus de 1 150 réalisations : travaux de recherche publiés sous forme de rapports, d'articles dans des revues spécialisées, de chapitres de livres, de bulletin de veille et de coup d'œil sur la recherche. Le rayonnement de la CFFP se fait également par l'organisation d'événements ou par la participation à des colloques ou conférences grand public ainsi que par la conception d'outils et de ressources, comme le Guide des mesures fiscales. Ces nombreuses réalisations ont été rendues possibles grâce à un financement du gouvernement du Québec.

La courte histoire de la CFFP et de son équipe fait qu'elle peut aujourd'hui se targuer d'être devenue une référence pour l'analyse et la vulgarisation des enjeux socio-économiques touchant la politique fiscale et les finances publiques.

– **Luc Godbout**, Doctorat, M. Fisc.



Mots des partenaires PLATINE



BON ANNIVERSAIRE !

C'est avec enthousiasme que l'APFF se joint à la communauté fiscale québécoise pour souligner le 50^e anniversaire de la maîtrise en fiscalité et le 20^e anniversaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke (« Chaire »). Jusqu'au début des années 1970, les cabinets d'avocats et de comptables ainsi que les institutions financières recrutèrent généralement leurs fiscalistes auprès des autorités fiscales canadiennes ou québécoises puisque c'était le seul milieu de formation reconnu. Afin de répondre à la demande croissante, l'Université de Sherbrooke mit sur pied son programme de maîtrise en fiscalité en 1973, lequel fut immédiatement couronné de succès.

À la même époque, les associations de fiscalistes œuvraient surtout au Canada anglais. À titre d'exemple, un avocat de Toronto fut invité à Montréal pour donner une conférence en anglais sur les fiducies en vertu du Code civil du Bas-Canada. C'est alors qu'un regroupement de fiscalistes francophones décidèrent de fonder en 1975 l'Association québécoise de planification fiscale et successorale (AQPF), laquelle est l'ancêtre de l'APFF. Ainsi, en l'espace de deux ans, le Québec s'est doté d'outils qui allaient transformer la pratique de la fiscalité au Québec.

En 2003, l'Université de Sherbrooke récidiva en créant la Chaire, laquelle fit rapidement sa marque tant auprès des autorités fiscales que de la communauté des économistes et des fiscalistes.

Très vite, la Chaire et l'APFF ont mis en œuvre la présentation des colloques France-Québec en collaboration avec l'Université Paris I La Sorbonne. Plusieurs professeurs à la maîtrise ont d'ailleurs été conférenciers à Paris, dont Luc Godbout, Marie-Pierre Allard et Marwah Rizqy.

Toutefois, c'est avec l'arrivée de la pandémie que cette collaboration s'est intensifiée. Dès le début, la Chaire a publié les mesures mises en place par les autorités fiscales afin de soutenir les Canadiens et les entreprises durant cette période difficile, et cette publication était mise à jour presque en continu. La Chaire a alors accepté que nous diffusions cette publication à nos membres et celle-ci est alors devenue la meilleure source d'information. Depuis ce moment, nous faisons suivre à nos membres presque toutes les publications de la Chaire.

Il importe enfin de mentionner que nous avons le privilège de compter Luc Godbout parmi les membres de notre conseil d'administration, dont il assumera la vice-présidence à compter d'octobre prochain.

Encore une fois, félicitations à l'Université de Sherbrooke, à la Chaire et à toutes les personnes qui contribuent à ce succès.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Maurice Mongrain'.

– **Maurice Mongrain**, avocat
Président-directeur général



C'est avec grand plaisir que la Fondation canadienne de fiscalité supporte la tenue des festivités soulignant les 50 ans du programme de maîtrise en fiscalité et les 20 ans de la Chaire en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke. Au nom des 14 000 membres de la Fondation, nous tenons à souligner la contribution exceptionnelle du programme de maîtrise qui a permis de former des professionnels de haut niveau depuis plus de 50 ans.

La Fondation a grandement bénéficié de la contribution des professionnels formés par le programme et des travaux de la Chaire, ce qui nous a permis à notre tour de réaliser notre mission qui est de promouvoir la compréhension du régime fiscal canadien par l'analyse, la recherche et le débat et de fournir une perspective et des recommandations impartiales concernant l'équité, l'efficacité et l'application du système fiscal.

Depuis sa création, le programme est en plus d'être le pionnier des programmes de deuxième cycle en fiscalité au Canada, reconnu pour la qualité de ses professeurs et de leurs méthodes innovatrices et avant-gardistes.

La Fondation canadienne de fiscalité a depuis sa fondation, il y a 75 ans cette année, favorisé les échanges et la collaboration entre les praticiens et les universités et le développement de la relève entre autres à travers les groupes de jeunes praticiens. La collaboration entre nos deux organisations a été solidement établie sous le leadership de Jane Meagher, alors directrice du bureau de Montréal et nous entendons tout mettre en œuvre afin de perpétuer cette relation au cours des prochaines années.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué au fil des ans au succès de ces institutions.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Heather L. Evans'.

– **Heather L. Evans**,
Directrice exécutive et chef de la direction

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Carl Deslongchamps'.

– **Carl Deslongchamps**,
Conseiller régional principal

Témoignages



Déjà 50 ans !

Je venais d'accéder à la fonction de directeur du Département d'économique. Léo Provencher et moi entretenions des relations facultaires dans le cadre d'une collaboration entre le Département d'économique et la Faculté d'administration entourant l'offre de cours de base en économie. L'intérêt de Léo pour la fiscalité et le mien dans la foulée de mes études de doctorat ont jeté les bases d'un projet de maîtrise en fiscalité. L'importante réforme fédérale des impôts de 1972 dans la foulée du rapport Carter créait un environnement propice au lancement de ce projet qui allait devenir porteur dans cette discipline universitaire dont nous serions les pionniers.

La contribution de la Faculté de droit étant incontournable, notre projet portait la signature d'une inter disciplinarité innovante. Je me rappelle l'enthousiasme de nos premiers étudiants. Ils sont devenus très recherchés. La maîtrise en fiscalité est rapidement devenue une formation à valeur ajoutée pour beaucoup d'étudiants notamment ceux dont la formation de base était en économie, en comptabilité ou en droit. Je l'ai rapidement constaté à titre de sous-ministre du revenu du Québec dès 1981. À de multiples occasions, j'ai eu le privilège de rencontrer et de bénéficier des compétences de ces diplômés. Je ne peux passer sous silence celles de Luc Godbout qui a été membre du groupe d'experts sur le système de retraite québécois dont j'ai assumé la présidence et qui ne cesse de contribuer à rendre notre système fiscal tant québécois que canadien plus efficace et plus équitable. Il est de ceux qui me rendent fier d'avoir contribué à la création de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Toutes ces personnes qui ont contribué au succès de la Maîtrise depuis ces cinquante dernières années méritent aussi notre plus haute reconnaissance.

– **Alban D'Amours**, Ancien directeur du département d'économique au moment de la création de la Maîtrise en fiscalité



Une offre de formation à temps partiel bienvenue

Le cours de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke a été pour moi, à la fois, le début d'une nouvelle carrière et l'aboutissement d'un projet longuement envisagé. Le fait de pouvoir suivre les cours au Campus de Longueuil, en soirée, m'a permis de réaliser cette ambition dans un délai raisonnable, sans devoir sacrifier ma famille et mon travail.

En termes de formation, j'ai apprécié le contenu des cours qui nous permettait d'approfondir les notions propres aux divers domaines de la fiscalité canadienne et québécoise mais aussi certains aspects de la fiscalité américaine. Il va sans dire que la rigueur du cursus et la qualité des enseignants ont fait en grande partie la réputation de la maîtrise en fiscalité pendant les cinquante années de son existence que ce soit à Sherbrooke ou à Longueuil. Le fait d'avoir suivi ce programme m'a permis de développer de bons réflexes et de faire confiance pour remplir mes fonctions en planification fiscale et successorale durant les 25 dernières années.

– **Hélène Marquis**, Directrice régionale, Planification fiscale et successorale Gestion privée CIBC



Quelle belle aventure !

En tant qu'étudiante au sein de la cohorte 2019-2020 du Campus de Sherbrooke, je garde en tête un excellent souvenir de mon parcours à la Maîtrise en fiscalité.

Je me souviens très bien de la session d'Automne 2019 et des premiers travaux d'équipe. Durant cette session, nous avons appris à travailler dans des équipes multidisciplinaires (juristes, comptables, économistes et planificateurs financiers) dans le cadre des mandats pratiques. C'est durant cette première session que mes confrères juristes et moi-même avons fait nos premiers pas dans Excel. Au même moment, mes collègues comptables lisaient leurs premiers cas de jurisprudence. Je me rappelle comme si c'était hier de l'esprit de franche camaraderie et de cordialité qui régnait entre les étudiants du programme. Je me souviens du party de fin de session et du sentiment de soulagement généralisé d'avoir « survécu » à notre première fin de session. Je garde en mémoire la Journée carrière et la fébrilité qui régnait au Centre culturel de l'UdeS par cette froide journée de janvier 2020. Pour la plupart de mes collègues et moi-même, il s'agissait de notre premier contact comme fiscaliste avec le marché du travail. Je n'oublierai jamais être allée à Québec le mardi 10 mars 2020 dans le cadre du cours Politique économique et enjeux de finances publiques. Nous étions tous excités à l'idée de passer la journée à huis clos, avec plus d'une centaine de personnes, à analyser en primeur le budget provincial. Qui aurait pu imaginer que trois jours plus tard, le déroulement de notre maîtrise serait bouleversé par la pandémie du siècle. Je me souviendrai toujours de la session d'Été 2020, la dernière du programme avant l'essai. Je me remémore le dévouement et la capacité d'adaptation extraordinaire du corps professoral pour rendre l'enseignement virtuel plus stimulant. C'est durant mon parcours à la Maîtrise en fiscalité de l'UdS que le mot-clic #SherbyLove a pris tout son sens. Quelle belle aventure ce fut !

– **Adèle Gagnon-Leroux**, Avocate, M. Fisc., Présidente de l'Association des Étudiants de la 47^e promotion de la Maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke



Une formation qui a changé le cours de ma vie !

La maîtrise en fiscalité a changé le cours de ma vie. D'abord, elle a transformé l'étudiant pour le moins irresponsable que j'avais toujours été en un étudiant sérieux, motivé et passionné. En fait, ce changement radical je le dois à Léo Provencher qui avait hésité avant d'accepter ma candidature compte tenu de mon passé peu glorieux. Il doutait que je puisse franchir le premier trimestre. Piqué au vif dans mon orgueil, j'ai relevé le défi avec panache et du même coup, trouvé ma voie. Merci encore Léo d'avoir métamorphosé la personne frivole et puérile que j'avais toujours été en un être un peu plus sérieux ... à tel point que je me suis marié à la fin de cette année scolaire.

D'avoir côtoyé des étudiants (peu de diversité en 1973) de formations différentes a convaincu l'avocat imbu de lui-même que j'étais alors (je n'étais pas le seul) des bienfaits de la multidisciplinarité et de la nécessité de diversifier ses connaissances. L'idée d'œuvrer quelques années pour une firme comptable est sûrement née de cette conviction. Cette expérience m'a très bien servi dans ma pratique comme avocat spécialisé en « fusion et acquisition » et dans ma fonction de magistrat par la suite. En effet, j'étais loin de m'imaginer en 1973 que la maîtrise de certains principes comptables et ratios financiers pourraient être la pierre angulaire de plusieurs jugements.

– **Paul Bédard**, Juge à la retraite de la Cour canadienne de l'impôt, 1^{re} promotion de la Maîtrise en fiscalité

Témoignages

Une formation toujours utile



Félicitations à l'Université de Sherbrooke pour les 50 ans du programme de maîtrise en fiscalité! Bravo pour la formule pluridisciplinaire qui réunit notamment les juristes, les économistes et les diplômés des sciences comptables. Cette formule prépare bien les diplômés pour le marché du travail en leur apprenant à traiter les dossiers en les analysant sous diverses perspectives.

La législation fiscale s'applique à toutes les phases de la vie – de la naissance jusqu'à la mort – à une vaste gamme d'activités économiques et (presque) toutes les sources de revenus. Que l'on œuvre en fiscalité pendant la totalité de notre carrière ou que l'on migre vers d'autres domaines de pratique, la fiscalité est omniprésente et la formation reçue dans le cadre de la maîtrise toujours utile. Considérant que les impôts et les taxes sont là pour rester, la maîtrise devrait l'être aussi. Longue vie au programme! Que la formation offerte aux prochaines cohortes continue à évoluer et être adaptée aux nouvelles réalités de la fiscalité canadienne et internationale.

– **Sandra Hassan**, Sous-ministre du Travail et sous-ministre déléguée de l'Emploi et du Développement social, 21^e promotion de la Maîtrise en fiscalité

Comment la maîtrise en fiscalité a changé ma vie!



C'est sans aucune expérience pratique, sortant directement du baccalauréat en sciences économiques, que je me suis inscrit au programme de maîtrise en fiscalité débutant en septembre 1980. L'approche multidisciplinaire proposée par le programme m'a cependant rapidement permis de côtoyer l'expertise et l'expérience de collègues et professeurs de formation comptable, juridique et économique. Dès le début, cela a forgé très favorablement ma façon de penser, y compris au niveau de la politique fiscale, et cela m'a guidé tout au long de ma carrière.

D'ailleurs, cette approche multidisciplinaire s'est concrétisée dès mon essai de maîtrise qui portait sur les fusions de sociétés canadiennes imposables, en y abordant tant le volet fiscal que les volets juridique, comptable et économique des fusions. La voie était ainsi toute tracée pour l'avenir...

Étant aussi doté d'une très grande curiosité à tout fouiller et d'une passion contagieuse à vouloir partager mes nombreuses connaissances à la fois théoriques, pratiques et concrètes acquises au fil des années, cela m'a d'ailleurs mené à la fondation du Centre québécois de formation en fiscalité (CQFF), entité spécialisée en formation continue et existant maintenant depuis 30 ans.

Grâce à la maîtrise en fiscalité, j'ai pu acquérir une expertise exceptionnelle. Je suis extrêmement fier de porter le titre de M. Fisc., un symbole distinctif d'excellence. Un immense merci à ce merveilleux programme qui fut, sans contredit, ma meilleure décision professionnelle, tellement cela a par la suite eu un impact majeur sur ma vie.

– **Yves Chartrand**, M.Fisc., 8^e promotion de la Maîtrise en fiscalité



Un phare de la pratique fiscale francophone

C'est l'entrée en vigueur de la grande réforme de 1972 de la loi de l'impôt qui a donné naissance au programme de maîtrise en fiscalité. De l'étincelle jaillit la flamme. À quelques années d'écart nous avons tous deux choisi cette formation novatrice pour élargir nos horizons, portés par des enseignants inspirants. Mais bien davantage, accompagnés par une trentaine d'étudiants choisis, devenus collègues précieux au sein d'une communauté dynamique à laquelle nous avons contribué pour faire rayonner le titre de M.Fisc : conférences, publications et participation soutenue au sein/en fondant de nombreux comités de l'APFF, son conseil que nous avons présidé à tour de rôle, tout autant qu'en agissant comme enseignants à notre tour afin de passer le flambeau, sans oublier l'implication soutenue auprès des jeunes gradués, année après année, leur offrant un milieu d'apprentissage unique ou la direction de leur essai, point culminant de leur cheminement. Le regard toujours tourné vers notre alma mater, en nous impliquant à la réforme du programme et au conseil de l'Université. Un parcours nourri d'échanges et collaborations fructueuses qui a influencé notre pratique, nos réseaux et nos clients. Encore aujourd'hui, ce programme demeure un phare de la pratique fiscale francophone et, nous, fiers gradués portons la mission de le faire rayonner dans nos communautés.

– **Yves Coallier**, B.A.A. Fin Int'l, M.Fisc., 26^e promotion de la Maîtrise en fiscalité

– **Renée Gallant**, FCPA, M. Fisc., 11^e promotion de la Maîtrise en fiscalité

Faire carrière en fiscalité!



Récemment, j'ai commencé à me demander pourquoi et comment j'en étais arrivé à faire une carrière en droit fiscal. D'abord comme planificateur, et aujourd'hui comme juge. La fiscalité ne faisait certainement pas partie de mes préoccupations initiales quand j'ai été accepté en droit à l'Université de Sherbrooke. J'étais influencé par l'activisme social et politique qui a marqué les années 1960 et 1970. En raison de mon intérêt pour la justice sociale, j'avais envisagé une carrière d'avocat en droit du travail ou en droit pénal pour représenter celles et ceux qui avaient besoin d'aide pour se défendre. J'ai jonglé avec cette idée tout au long de mes études de droit.

C'est mon premier cours de fiscalité, donné par le regretté Pierre Dussault, qui a éveillé mon intérêt. La maîtrise en fiscalité a cristallisé mon désir de faire carrière en droit fiscal. Depuis 15 ans je suis juge à la Cour canadienne de l'impôt, je passe beaucoup de temps à enseigner dans les facultés de droit partout au Canada. J'ai eu l'occasion de discuter avec les professeurs des programmes canadiens d'études supérieures en fiscalité. Aujourd'hui, je ne connais aucune faculté hors du Québec qui ait réussi à concevoir un programme attrayant pour les comptables, les économistes, les avocats et les gens d'autres domaines intéressés à faire carrière en fiscalité. C'est l'un des aspects uniques et hautement souhaitables du programme de maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

Une fois de plus, je remercie le personnel la maîtrise en fiscalité de nous avoir fourni les outils nécessaires pour faire carrière en fiscalité, dans mon cas depuis près de 40 ans et pour au moins les 10 prochaines!

– **Robert Hogan**, Juge à la Cour canadienne de l'impôt, 11^e promotion de la Maîtrise en fiscalité



TU POURRAIS ÊTRE UN(E) DES NÔTRES SI...

BAA, F.Adm.A., M. Fisc, FCSI, LL. B., CFA sont des lettres qui suscitent une grande fierté chez toi. Tu adores calculer les déductions fiscales et tu excelles avec les chiffres, mais tu as envie d'élargir tes connaissances pour mieux aider les gens à gérer leurs finances et à réaliser leurs rêves.

**ON A UN BON PLAN POUR TOI.
DEVIENS Pl. Fin.**



<https://www.planifiez.org/devenir-planificateur-trice-financier-ere/pourquoi/>

Pourriez-vous être le leader de la transformation dont le monde a besoin?

ey.com/fr_ca/tax

Meilleure la question, meilleure la réponse.
Pour un monde meilleur.



© 2023 Ernst & Young s.r.l./s.n.c./s.r.l. Tous droits réservés. DE00_4232827



pwc

Mots des partenaires OR



BDO est un fier partenaire de l'Université de Sherbrooke puisque nous soutenons ses activités et son approche innovante en matière de formation offerte par le Centre Laurent-Beaudoin. Cette année, BDO a collaboré avec le Centre Laurent-Beaudoin afin de permettre à certains employés d'obtenir une formation fiscale approfondie adaptée à notre marché. Cette formation a répondu aux besoins de notre Cabinet afin que nos employés soient dès la première journée fonctionnels tant aux niveaux théoriques que pratiques.

BDO souhaite souligner également l'implication de l'Université de Sherbrooke relativement à la co-organisation du Symposium en fiscalité dont la 10^e édition se tiendra cet été et ce en collaboration avec les autres Universités du Québec. Par cet engagement, elle donne priorité aux jeunes, leur permettant de présenter devant plus de 225 participants le résultat de leur recherche en droit fiscal. Également, l'engagement de ses professeurs permet de tisser des liens forts avec la communauté professorale de d'autres Universités non seulement au Québec, mais aussi à travers le monde ainsi qu'avec des professionnels/intervenants dans le milieu de la fiscalité ce qui favorise le partage de connaissance et la circulation des idées.

Félicitation pour vos cinquante dernières années et en espérant un autre 50 ans avec autant de succès.

EY Canada est ravie d'être un partenaire-contributeur Or de cet événement et d'aider la CFFP à réaliser sa mission de stimuler la recherche multidisciplinaire et de diffuser les connaissances sur les enjeux socioéconomiques liés aux politiques budgétaires et aux finances publiques.

Depuis 1973, le programme de fiscalité de l'Université de Sherbrooke contribue à bâtir un monde meilleur par la grande qualité de la formation offerte aux étudiants.

Merci d'inspirer les leaders de demain.



Nous sommes très heureux de joindre notre voix pour souligner cet important anniversaire pour toutes les personnes impliquées depuis le début de ce programme essentiel et prestigieux. Bravo aux pionniers et pionnières d'y avoir cru et d'avoir persévéré pour que le programme voie le jour.

Félicitations à tous ceux et celles qui continuent, jour après jour, à porter cette tradition d'excellence auprès du corps étudiant, des personnes diplômées et des organisations qui bénéficient de votre contribution.

En tant que leader du développement de la planification financière au Québec, nous avons maintes fois bénéficié de l'expertise des communautés étudiante et enseignante, ainsi que de celle des diplômés et diplômées. Nous avons donc été à même d'apprécier que nous partagions une vision d'excellence qui nous permet tous de contribuer au mieux-être financier des personnes, des familles et des collectivités. Nous souhaitons que cette tradition se poursuive encore et toujours pour le bien du plus grand nombre.

– **Chantal Lamoureux**, Présidente-directrice générale de l'Institut québécois de planification financière



Quelle fierté pour PwC Canada de recruter des étudiants de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke! Grâce au programme complet qui leur est offert et la qualité de l'enseignement, plusieurs finissants de la maîtrise en fiscalité jouent un rôle clé à nos bureaux chaque année.

Notre cabinet est confiant que les gens que nous recrutons qui ont participé à ce programme seront en mesure de nous aider à créer de la valeur pour nos clients en les aidant à se conformer à une réglementation fiscale toujours plus vaste et complexe.

Nous sommes heureux de continuer notre collaboration avec les travaux de la Chaire de Recherche en fiscalité et finances publiques de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke puisque nous savons que leurs travaux sont utiles non seulement pour la communauté fiscale mais également pour l'ensemble de la société.

Nous souhaitons longue vie au programme de maîtrise en fiscalité et à la Chaire!

– **Jean-Francois Thuot, FCPA, M. Fisc.**,
PwC | Associé, Services fiscaux





Groupe RDL : partenaire du 50^e de la Maîtrise en fiscalité

La grande équipe de 40 fiscalistes professionnels et chevronnés du Groupe RDL est fière d'appuyer et de souligner avec vous les 50 ans de pratique de la fiscalité.



grouperdl.ca



Des possibilités infinies à explorer

Vivez l'aventure KPMG



kpmg.ca

© 2023 KPMG s.r.l./s.a.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.



Bien plus qu'un simple cabinet comptable

Nous sommes le catalyseur de la réussite de tous ceux qui nous entourent, clients comme employés!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hna.ca



+ vous nous

Plus de force, plus d'idées, plus de leadership. Une équation qui a de la valeur.



cpaquebec.ca



POUR QUE VOTRE TALENT COMPTE.

Nous créons de la valeur là où se croisent les intérêts d'affaires et familiaux.

Nous agissons à l'intersection où réside la complexité pour bâtir un patrimoine durable.

RICHTER.CA

RICHTER
BUREAU FAMILIAL | D'AFFAIRES



Votre succès, notre priorité.

Partout où mènent les affaires

MNP.ca

UDS

École de gestion

USHERBROOKE

Crédit photo Université de Sherbrooke

Mots des partenaires ARGENT



C'est avec grand plaisir que le Groupe RDL souligne, avec vous, les 50 ans d'enseignement de la maîtrise en fiscalité.

Nous sommes très fiers du fait qu'au sein de notre grande équipe de fiscalistes, plusieurs sont des anciens étudiants de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. L'UDS est, en effet, un vecteur important pour le recrutement et le développement de ressources exceptionnelles en fiscalité.

Merci de supporter, depuis 1973, cette pratique dont nous sommes tous fiers.



Chez HNA, nous tenons à adresser nos plus sincères félicitations pour les accomplissements remarquables qui ont été réalisés ces dernières décennies. Les 20 ans de recherche fructueuse menée par la CFFP et les 50 ans d'excellence en enseignement de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke sont des jalons importants qui témoignent du dévouement et de l'engagement à l'excellence dans notre domaine.

Grâce à vos efforts acharnés, vous avez contribué de manière significative à l'avancement de la recherche en fiscalité et à la formation de nombreux professionnels compétents dans ce domaine. Vos réalisations ont eu un impact significatif sur le monde académique et professionnel, et ont aidé à façonner la fiscalité telle qu'on la connaît.

Nous sommes convaincus que votre succès continuera de servir de source d'inspiration pour les générations futures de chercheurs et de professionnels en fiscalité. Encore une fois, toutes nos félicitations pour ces accomplissements exceptionnels!

RICHTER BUREAU FAMILIAL | D'AFFAIRES

Nous tenons à féliciter chaleureusement le programme de Maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke à l'occasion de son 50^e anniversaire. Votre excellence et vos accomplissements ont porté fruit, et vous méritez pleinement cette célébration.

Chez Richter, nous sommes fiers de valoriser l'excellence académique et professionnelle, et nous sommes heureux de soutenir le parcours professionnel des finissants de cette institution prestigieuse. En tant que partenaire de l'Université de Sherbrooke, nous sommes convaincus que la qualité de l'éducation dispensée par le Département de fiscalité continuera à produire des talents exceptionnels pour les décennies à venir.

Au nom de toute l'équipe Richter, félicitations.



KPMG est heureux de se joindre aux célébrations entourant le 50^e anniversaire de la Maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke ainsi que le 20^e anniversaire de sa Chaire de recherche. Grâce aux efforts déployés envers la formation des jeunes fiscalistes, KPMG bénéficie année après année de professionnels hautement qualifiés issus de cette formation d'excellence. C'est avec grand plaisir que nous poursuivons le développement de ces jeunes talents au sein de notre cabinet et assurons ainsi la suite de leur carrière prometteuse.

Nous remercions le corps professoral qui assure avec brio cette transmission du savoir et qui contribue à la recherche essentielle à la bonne compréhension des enjeux de politique fiscale actuelle et future. KPMG réitère sa pleine et entière confiance à l'endroit du programme de fiscalité de l'Université de Sherbrooke et félicite tous les intervenants qui ont contribué à l'atteinte du prestigieux statut de leader au Canada pour la formation offerte.



C'est un privilège pour l'Ordre des CPA de faire partie de l'entourage rapproché de l'École de gestion et de la Chaire afin de célébrer aujourd'hui ces décennies de leadership pour la recherche et l'enseignement de la fiscalité. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur vos institutions pour porter un regard critique sur nos particularités québécoises, et pour assurer une vigie sur les meilleures pratiques à l'international. Par ailleurs, vous accomplissez un travail essentiel pour le rayonnement du savoir, que ce soit par la formation de la relève à la maîtrise, ou par vos nombreuses publications et vos événements, dont nous avons régulièrement le plaisir d'être partenaires.

Nous vous souhaitons encore de très nombreuses années de pratiques innovantes. Le Québec a besoin de vous pour assurer une relève forte, et pour nous éclairer sur les enjeux complexes entourant notre fiscalité. L'Ordre continuera à vous appuyer dans votre mission et à ouvrir la porte à des collaborations pour soutenir nos intérêts mutuels.

Bonne continuité!

– **Geneviève Mottard**, CPA
Présidente et chef de la direction de l'Ordre des CPA du Québec

Merci à tous les personnes conférencières qui ont contribué au succès de cette journée de réflexion!

Maurice Arsenault – Université de Sherbrooke

Mélanie Beauvais – Bachand-Lafleur

Diane Benoît – APFF

Emna Braham – Institut du Québec

Yves Chartrand – CQFF

François Delorme – Université de Sherbrooke

Pierre Fortin – UQAM

Luc Godbout – Université de Sherbrooke

Robert Hogan – Cour canadienne de l'impôt

Natalie Hotte – Financière Banque Nationale

Marcelin Joanis – Polytechnique et Cirano

Norma Kozhaya – Conseil du Patronat

Thierry L. Martel – Martel Cantin

Élaine-Nathalie Lamontagne – Deloitte

Lyne Latulippe – Université de Sherbrooke

Wilfrid Lefebvre – Norton Rose Fulbright

Louis Lévesque – Comité politiques publiques, ASDEQ

Luc Martel – Martel Cantin

Suzie St-Cerny – CFFP

Yves St-Maurice – CFFP

Jean-François Thuot – PWC

Julie Vézina – Saputo

Soulignons également la participation de Monsieur **Eric Girard**, ministre des Finances, pour son mot d'ouverture, et celle de Madame **Pauline Marois** pour l'entretien ayant permis la réalisation de capsules vidéo. Merci pour votre disponibilité et générosité.

Merci à nos partenaires

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



La fiscalité vous intéresse ?

Nos 4 programmes en fiscalité :

Certificat de premier cycle fiscalité

- ✓ Formation pratique pour débiter rapidement une carrière en fiscalité
- ✓ Offert à temps partiel en soirée

Baccalauréat en administration des affaires - concentration en fiscalité

- ✓ Cheminent unique et le seul BAA en fiscalité au Québec
- ✓ Formation multidisciplinaire en gestion avec une concentration orientée vers la pratique fiscale
- ✓ Actuellement offert au Campus de Sherbrooke

Maîtrise en fiscalité

- ✓ Formation unique par son modèle d'apprentissage basé sur la réalisation de mandats
- ✓ Programme qui s'intéresse à trois aspects interdépendants de la fiscalité : la comptabilité, le droit et la politique fiscale
- ✓ À temps plein au Campus de Sherbrooke et de Longueuil, à temps partiel au Campus de Longueuil et en formation à distance

Microprogramme de 2^e cycle en taxes à la consommation

- ✓ Programme pour les personnes diplômées de la maîtrise en fiscalité et pour les fiscalistes d'expérience
- ✓ Formation unique pour :
 - développer une connaissance de pointe des règles applicables en matière de taxe à la consommation et des sources de droit à leur origine
 - prévenir et résoudre des problématiques fiscales complexes en matière de taxes à la consommation
- ✓ À temps partiel ou à temps complet au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke

